

L'importance DES COMITES de SOUTIEN aux familles roms pour le développement de projets d insertion.

Des comités de soutiens aux roms migrants se sont constitués pour venir en aide à des familles en situation de grande précarité.

Il s'agit au départ d'actions citoyennes faisant suite à des constats simples : on ne peut pas déceimment laisser vivre ainsi des personnes et au-delà des mesures d'urgence, face aux difficultés avec les pouvoirs publics pour faire respecter leurs droits fondamentaux, il est nécessaire de les soutenir et de les accompagner dans leurs démarches.

Ces constats concernent l'habitat (bidonvilles, squats,...) mais aussi l'hygiène (pas d'eau, pas de courant électrique, pas de ramassage des ordures ménagères...), pas d'abri sérieux contre le froid ou la canicule, la santé (difficiles accès aux soins), la scolarisation (des familles ne connaissent pas le droit à l'école pour leurs enfants), risques d'incendies, présences de rats,...

Les comités prennent des formes d'organisation différentes selon les lieux et les situations. Les actions seront différentes selon que les familles roms sont sur un bidonville éloigné de tout et sans aides publiques ou qu'elles sont hébergées dans de locaux mis à disposition avec des aides sociales...

Tous sont constitués de citoyens engagés ou non dans des associations (droits de l'Homme, humanitaires, caritatives,...), des syndicats prônant la solidarité, des organisations politiques oeuvrant et luttant contre la pauvreté et pour l'insertion des plus démunis.

Souvent ces comités font avancer la situation de ces familles et se substituent aux pouvoirs publics qui les laissent à l'abandon, voire en danger.

Ces soutiens favorisent aussi l'action des roms eux même à mesure qu'ils comprennent mieux certaines démarches à faire. Les réunions des comités sont aussi des temps de formation à l'entraide pour dépasser le sentiment (lié à des réalités) d'être submergés par leurs conditions de vie.

Leurs actions s'organisent selon plusieurs axes (qui peuvent prendre parfois la forme de commissions de travail) :

- Aides pour la vie quotidienne pour répondre à des demandes urgentes : santé, scolarisation, domiciliations, ...
- Aides avec des partenaires pour l'alimentation, les vêtements, des couvertures, du chauffage, des couches pour bébés, (services sociaux, CCAS, associations caritatives,...)
- Organisation de temps de formation des roms (alphabétisation, réunion de travail pour organiser la vie sur les lieux de vie, pour la prise en main de leurs actions)
- Recherche de partenaires et donc sollicitation de l'Etat, des collectivités locales, des services publics, pour faire avancer des projets d'insertions dans le cadre des hébergements (mise à disposition de lieux en dur, hôtel dans le cadre de ASE), des aménagements éventuels sur les terrains (évacuation des ordures ménagères, eau, courant électrique, sanitaires, locaux,...), de la scolarisation (lutte contre les obstacles,...)
- Aide contre la répression de l'Etat (expulsions des lieux sans solution, expulsions des personnes en situation irrégulière, harcèlement contre les Roms –musiciens – mendicité - ...) avec des aides juridiques (services des associations droits de l'Homme et d'avocats)
- Actions plus globales et politiques pour l'amélioration de la vie des Roms migrants en lien avec les luttes des sans papiers, sans logements, sans droits,...pour

l'application des droits élémentaires non respectés et de nouveaux droits indispensables à une vie digne et décente.

- Actions dans le cadre du collectif Romeurope sur les plans régionaux, national et européen, tant cette situation est la même dans plusieurs états européens.
-

Quels enseignements utiles pour tous, tirer des expériences décrites ?

- **ne pas rester isolés, c'est-à-dire travailler le soutien avec le plus grand nombre d'associations, organisations politiques, syndicales, avec des élus (expériences positives Saint Etienne, Lyon, Val de Marne mais plus négatives en Seine Saint Denis)**
- **chercher sans découragement à établir, renouveler le dialogue en modifiant les rapports de force avec les institutions et les collectivités : Fréjus, Nantes, Val de Marne**
- **donner une forte visibilité publique, médiatiser, cf Saint Etienne l'été passé, ou la diffusion de vidéo (Saint Maur, Nantes,...)**
- **mettre en place des entraides juridiques pour des situations analogues (destruction des caravanes et autres biens, expulsion de terrains, de personnes,) ; voir ce qui a marché et motivé des victoires ! Lyon Nantes**
- **informer et rechercher la sympathie ou au moins la neutralité bienveillante des riverains, des habitants qui souvent rejettent les nouveaux arrivés.**
- **avoir en tête des projets qui vont plus loin que l'urgence**
- **établir constamment des liens entre les comités de soutien et plus généralement les structure militantes autour des Rroms**
- **échanger des expériences de prise en charge par les Rroms de leurs actions et luttes**
- **favoriser les outils d'échanges (rencontres, site Internet, courriers, malle militante,...)**
-

Ces mobilisations montrent qu'il est possible d'avancer et d'améliorer au moins les conditions de vie quotidiennes, voire d'aller plus loin dans l'insertion. Ces actions positives mettent en évidence le rôle des partenaires et des relais dans différents domaines.

Souvent, du moins au début des actions, les familles installées dans une situation précaire et les associations, organisations politiques et syndicales, citoyens, qui se réunissent en comité de soutien travaillent et réagissent sur toutes les urgences : santé(PASS, AME, PMI,...), alimentaire, hygiène (eau, électricité,...), aides sociales, école, juridiques...

Cela est une étape nécessaire. Mais il est aussi important d'agir politiquement vis-à-vis de la population et des élus. Faire prendre conscience que ce n'est pas acceptable qu'on laisse vivre des personnes dans des situations telles et qu'on les harcèle par des expulsions répétées.

Le comité de soutien doit jouer son rôle de « passeur », d'intermédiaire pour se concentrer sur la mobilisation, la création de réseau et la médiatisation.

C'est aussi parce qu'un comité de soutien avec toutes ses composantes ne sait pas tout faire qu'il lui faut avec l'implication des familles trouver les relais pour les divers actions, de l'urgence humanitaire à la construction de projets d'insertion.

Travailler en lien et passer des relais :

- avec des associations humanitaires en ce qui concerne les aides socialisantes et culturelles, alimentaires et matérielles (vêtements, ...) (Restau du cœur, ATD Quart Monde, Secours populaire, Secours catholique, Emmaus...et d'autres)
- avec les structures sociales qui doivent prendre les relais (Aide sociale à l'enfance, CCAS, structures locales du Ministère des affaires sociales...). Les Rroms doivent bénéficier dans la continuité des prises en charge sociales et sanitaires. Cela implique des rencontres et des temps d'explication pour favoriser les relais
- avec les structures de soins (PMI, hôpitaux, aides pour les dossiers AME ou CMU,...) et associations (MDM,...)
- avec les structures d'aides juridiques aux sans papiers, associatives ou municipales,... (quitte à les renforcer) pour le suivi des situations administratives des personnes mais aussi les avocats pour attaquer contre les expulsions et autres destructions de biens (caravanes,...)
- avec l'Education Nationale et associations pour l'insertion scolaire, pour la scolarisation des plus jeunes comme des plus grands, avec les parents d'élèves (et en cette période les réseaux RESF)
- vers les structures péri scolaires : cantines, centres de loisirs, colonies de vacances, activités culturelles et sportives,...)
- avec les structures d'alphabétisation, quitte à commencer cette action avec des membres du comité pour passer les relais peu à peu
- avec des associations et structures institutionnelles (dont le Défenseur des Enfants), d'aide à la protection de l'enfance, aux mineurs, isolés,...
- avec les collectivités locales en lien avec les associations oeuvrant pour l'insertion par le logement pour favoriser les projets et actions d'hébergements en dur (réquisition, mise à disposition de terrains aménagés mais surtout logements et autres locaux vides pour hébergements provisoires)
- avec des associations et institutions spécialisées sur les questions d'emploi et de la formation des adultes.
- Utiliser au maximum les structures de dénonciation des discriminations en France et en Europe (dénoncer et faire des rapports) avec communiqués à la presse

Il est important aussi de mettre en place au maximum une organisation collective et un fonctionnement favorisant l'implication de plus en plus grande des Rroms vivant sur ces sites, ce qui reste un point faible de nos actions, pour différentes raisons, notamment la précarité des personnes et le manque d'expérience des luttes.

Cela peut ressembler à un catalogue d'actions idéales mais c'est en fait une compilation de pratiques qui se font partiellement ici ou là. C'est vers ces passages de relais, réels facteurs d'intégration puisque les Rroms peuvent alors se battre avec les moyens pour les mêmes droits que les autres personnes dans la précarité et que les comités de soutien ne sont plus les seuls impliqués et peuvent élargir les champs d'actions.

La lutte des Rroms pour leurs droits rejoint celle d'autres étrangers ou français, que ce soit pour les papiers, le logement, la santé... Il est là aussi important de les associer à ces luttes (sans Papiers, RESF, UCIJ, Droit au Logement, ...) et d'apparaître dans les manifestations et autres actions visibles.

Il est indispensable aussi de trouver des relais pour que des liens se construisent avec la population, les riverains,... soit avec une famille en particulier, soit avec des groupes,...

Chaque fois que c'est possible, les comités travaillent dans les interstices qui subsistent entre les familles en précarité et les structures adaptées pour chaque thème, quitte à servir de lien sur des périodes intermédiaires.

Des contacts avec la police locale sont parfois aussi nécessaires pour régir et pointer les problèmes (interpellations, etc...)